

FORMATI-ONS

2025





Santé mentale du dirigeant

Que faire en cas de surcharge mentale ?
D'épuisement professionnel ?
Vous ressentez tout simplement le besoin de parler à quelqu'un ?

Contactez le **numéro vert** « Amarok Assistance » mis en place par la FFB

0 800 501 081

De 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi

Nos exigences qualité

La FFB Loir-et-Cher s'attache à construire une offre de formation toujours plus qualitative et adaptée aux besoins de ses adhérents.

Elle s'appuie sur l'expertise de L'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment (IFRB Centre VDL) qui abrite une compétence régionale spécialisée dans le secteur de la construction.

L'IFRB Centre Val de Loire est titulaire de la certification **QUALIOPi** pour répondre aux exigences qualité de la loi « Avenir professionnel » et proposer un haut niveau d'excellence dans ses missions :

- ➊ **Nos formateurs** bénéficient d'un suivi et d'un contrôle régional en matière d'ingénierie de formation intégrant la veille et l'écoute des territoires, des entreprises et des citoyens. À ce titre, la FFB Loir-et-Cher propose une offre de formation adéquate et innovante au regard du contexte économique, social et réglementaire.
- ➋ **Notre référent formation FFB 41 à votre écoute**, identifie vos besoins et propose un stage ou un parcours formation détaillé dans un programme présentant les objectifs et les méthodes pédagogiques.
- ➌ **Nos formateurs et experts dans leur domaine**, connaissent les particularités d'organisation et l'ensemble des fonctions de la petite et moyenne entreprise du Bâtiment.
- ➍ **Notre système d'évaluation d'acquisition** des compétences vous assure un suivi personnalisé de qualité : archivage des documents de stage, suivi et rappel des recyclages, suivi de la montée en compétence du stagiaire selon votre projet, etc.
- ➎ **Notre méthode d'évaluation** mesure les capacités développées en formation. Une attestation de compétences est remise à la fin du parcours de formation. Nos enquêtes de satisfaction à chaud permettent d'améliorer nos prestations, de mesurer la mise en pratique des acquis et d'identifier les besoins émergents.



La formation sur mesure

Vous avez un projet de formation pour vous ou vos collaborateurs ? La FFB Loir-et-Cher conçoit avec vous une formation adaptée à votre besoin, en individuel ou en collectif, en externe, à distance ou dans vos locaux.

- ➊ **La conception de formations spécifiques hors catalogue** : après un entretien diagnostic de votre besoin en compétences, nous vous proposons un parcours formation souple et adapté à votre entreprise.
- ➋ **L'adaptation des formations du catalogue** : sélectionnez votre formation parmi nos stages du catalogue, nous déclinons le contenu pour coller à la réalité de votre entreprise.
- ➌ **L'accès à la formation à distance** : selon le type de formation souhaité, nos formateurs peuvent vous proposer de suivre la session en ligne directement de chez vous.
- ➍ **La formation intra-entreprise** : vous souhaitez former plusieurs salariés sur le même thème, notre formateur se déplace dans votre entreprise pour assurer la formation.
- ➎ **La réalisation d'un parcours post-formation** : après avoir participé à un stage collectif, le formateur peut intervenir dans votre entreprise pour poursuivre la formation de manière individuelle et vous faciliter la mise en place des outils.



Les bonnes pratiques : inscription et financement

- ➊ **Inscription et règlement** : le retour du bulletin d'inscription complété valide définitivement la participation du stagiaire et engage contractuellement l'entreprise. Le service formation adresse une convocation détaillant les modalités logistiques du stage. Le stagiaire doit se présenter avec une pièce d'identité 10 min avant le début de la session afin d'assurer un temps d'installation suffisant. Il doit se munir des outils indispensables pour le suivi de la formation : au minima un cahier et un stylo. Tout désistement sans motif valable et justifié* moins de 7 jours avant le début du stage entrainera une pénalité financière représentant 30% du coût de la session.
- ➋ **Dossiers de financement** : l'entreprise doit s'assurer de la bonne instruction de son dossier de financement auprès de la structure concernée (CONSTRUCTYS, FAFCEA, AGEFICE, etc.). Elle s'engage à transmettre toutes les pièces nécessaires au montage de son dossier en cas d'accompagnement par le service formation de la fédération. Les demandes de financement doivent être déposées complètes au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Le service formation décline toute responsabilité en cas de dossiers incomplets, délais non respectés ou refus de financement.
- ➌ **Documents de fin de formation** : l'IFRB Centre Val de Loire retourne les documents de fin de formation après acquittement intégral de la facture par l'entreprise. En cas d'absence partielle d'un stagiaire à la formation, l'entreprise recevra une attestation corrélative au temps réel de présence.

* Motif valable et justifié : grève, accident, arrêt maladie.

Sommaire

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA GESTION DES RISQUES

- . Chargé de prévention 1
- . CSE / CSSCT 1
- . Atelier Document Unique 1

LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ

- . Sauveteur secouriste du Travail 2
- . Risques routiers et éco-conduite 2
- . Gestes et postures – Risques liés à la manipulation de charges inertes 2

EXPOSITION PROFESSIONNELLE

- . Le risque amiante sous-section 4 3
- . Le risque plomb 3
- . Risques à l'utilisation des diisocyanates 3

LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- . Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied R408 4
- . Travaux en hauteur et port du harnais 4
- . Vérificateur échafaudage de pied selon R408 4
- . Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulant R457 4

LA CONDUITE DES ENGIN ET PEMP

- . CACES R486 groupe B – Nacelle multidirectionnelle 5
- . CACES R482 catégorie F – Chariot élévateur tout terrain 5
- . AIPR – Autorisation d'intervention à proximité des réseaux 5

LE RISQUE ÉLECTRIQUE

- . Habilitation électrique B0-H0(V) – Personnel non électricien 6
- . Habilitation électrique BS-BE – Personnel intermédiaire 6
- . Habilitation électrique BR-BC-B1(V)-B2(V) – Personnel électricien 6
- . Habilitation électrique BR-BC - Photovoltaïque 6

TECHNIQUES MÉTIERS

MÉTIERS SPÉCIFIQUES

- . Concevoir, réaliser, et maintenir une installation photovoltaïque 7
- . CQP Chapiste en chape fluide 8

ENCADREMENT

- . Développer l'autonomie des ouvriers du bâtiment (DAOB) 9
- . Encadrement de chantier bâtiment durable (ECBD) 10

PÔLE CLIMATISATION

- . Aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes – Cat. 1 11
- . Dépannage et perfectionnement climatisation et pompe à chaleur 11
- . Maîtriser les fondamentaux d'une PAC 11

PÔLE CHAUFFAGE

- . Ramoneur tous conduits 11
- . Entretien et dépannage des poêles à bois et granulés 11

LES PERMIS PROFESSIONNELS

- . Permis BE 12
- . Permis C 12
- . Permis CE 12
- . FIMO 12

LABELS & QUALITÉ

APPELLATIONS ET QUALIFICATIONS

- . Préparation à la validation gaz – Devenir PG 13
- . FEEBAT – QUALIBOIS EAU – QUALIPAC – QUALIPV 13
- . Installation de borne de charge électrique 13

ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- . Passeport RSE – Déployer la démarche RSE dans l'entreprise 14

MARCHÉS PUBLICS

CONSTITUTION DU DOSSIER

- . Savoir répondre aux marchés publics 15
- . Réussir son Mémoire Technique 15
- . Répondre à un CCTP de travaux axé « économie circulaire » 15

FACTURATION

- . Chorus Pro et la facturation électronique 15

TERTIAIRE

COACHING & COMMUNICATION

- . Coaching BATIPERFORMANCE et BATIDIGITAL 16
- . Établir une communication et des relations positives 16

DÉVELOPPEMENT

- . Formation Maître d'apprentissage 17
- . Créateur/repreneur : créer, gérer et développer sa TPE/PME 17
- . Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux 17
- . Structurer sa stratégie digitale pour trouver des nouveaux clients 17

INFORMATIQUE

- . Perfectionnement informatique 18

LOGICIELS

- . Autocad 2D & 3D 19
- . BIM et la maquette numérique 19
- . REVIT 19
- . SOLIDWORKS 19

FICHE PRATIQUE : APPRENTISSAGE & PROFESSIONNALISATION

- . Cordonnées des CFA en Région Centre Val de Loire 20
- . Grilles des salaires apprentissage 21
- . Les modalités du contrat d'apprentissage 22
- . Les modalités du contrat de professionnalisation 23

FICHE PRATIQUE : TRAME PLAN DE FORMATION 2025

24

FICHE PRATIQUE : LES CONTACTS PRO

25

FICHE PRATIQUE : L'ÉQUIPE FFB 41 À VOTRE SERVICE

26

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA GESTION DES RISQUES

CHARGÉ DE PRÉVENTION	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Citer l'importance des AT et MP et identifier leurs origines dans le BTP ♦ Se positionner dans l'organisation de l'entreprise, transmettre les messages prévention en interne en utilisant les leviers des enjeux de la prévention ♦ Utiliser les différents acteurs institutionnels pour répondre aux obligations réglementaires ♦ Gérer des actions simples de prévention 	2 jours – 14 heures ▶ 360€ HT <input type="checkbox"/> 15 et 16 décembre



CSE / CSSCT	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Maîtriser les rôles, missions et moyens des membres du CSE / CSSCT ♦ S'approprier les méthodes et outils pour jouer son rôle en prévention ♦ Être acteur de la santé et de la sécurité au travail et contribuer à la politique de prévention 	5 jours – 35 heures ▶ 1400€ HT <input type="checkbox"/> 16 au 20 juin

DOCUMENT UNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Conduire une démarche de prévention grâce à un parcours balisé par 9 grands principes de prévention ♦ L'évaluation des risques professionnels qui ne peuvent être évités est la 1^{ère} marche de ce parcours 	1 jour – 7 heures ▶ Gratuit <input type="checkbox"/> 3 avril <input type="checkbox"/> 16 octobre

OPPBTP
La prévention BTP



■ LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- ♦ Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours : mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur, etc.
- ♦ Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- ♦ Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- ♦ Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Initial : 2 jours – 14 heures ▶ 280€ HT

Recyclage : 1 jour – 7 heures ▶ 180€ HT

- Initial
- 10 et 11 mars
 - 30 juin et 1er juillet
 - 17 et 18 novembre

- Recyclage
- 12 mars
 - 2 juillet
 - 19 novembre



RIQUES ROUTIERS ET ÉCO CONDUITE

- ♦ Sensibiliser les salariés et minimiser les coûts du risque routier
- ♦ Anticiper et remédier aux comportements à risques
- ♦ Connaître les enjeux de la conduite économique et écologique
- ♦ Évaluer son comportement routier et évaluer sa consommation

1 jour – 7 heures ▶ 220€ HT

- 12 mai
- 1^{er} décembre

GESTES ET POSTURES

- ♦ Prévention des risques liés aux manutentions manuelles de charges inertes
- ♦ Réduire et prévenir les accidents ou lésions dus aux manutentions manuelles et sensibiliser le personnel

1 jour – 7 heures ▶ 220€ HT

- 13 mai
- 2 décembre





EXPOSITION PROFESSIONNELLE

AMIANTE SOUS SECTION 4

- ♦ Connaître les nouvelles réglementations relatives à l'amiante
- ♦ Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante (travaux de maintenance)

Opérateur : 2 jours – 14 heures

Encadrement mixte : 5 jours – 35 heures

Recyclage : 1 jour tous les 3 ans pour l'ensemble du personnel formé



Contact info & devis :

APAVE du Loiret

12 Rue du Pont Cotelle

45100 Orléans – 02 38 22 64 64

LE RISQUE PLOMB

- ♦ Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés
- ♦ Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération
- ♦ Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, applicables par les intervenants de chantier

Opérateur : 1 jour – 7 heures

Encadrement : 2 jours – 14 heures

Recyclage : 1 jour tous les 5 ans pour l'ensemble du personnel formé



Contact info & devis :

APAVE du Loiret

12 Rue du Pont Cotelle

45100 Orléans – 02 38 22 64 64

RISQUES À L'UTILISATION DES DIISOCYANATES

- ♦ Que sont les diisocyanates ?
- ♦ Risques liés à la manipulation des diisocyanates
- ♦ Mesures de prévention et de protection associées
- ♦ Réglementations et codes nationaux

31 mars

13 octobre



0,5 jours – 3,5 heures ▶ 150€ HT

2 créneaux au choix :

8h30 à 12h00

13h00 à 16h30



LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Afin de prévenir davantage le risque de chutes, l'**INRS** et la **CARSAT** ont mis en place un nouveau dispositif de formation plus approfondi pour garantir la sécurité des travailleurs. Ce nouveau format de stage est devenu la norme réglementaire à suivre. Le service formation de la FFB 41 vous accompagne dans cette transition et vous propose des formations R408 et R457 conventionnées **CARSAT**.



MONTER, UTILISER, RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED R408

- ♦ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ♦ Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- ♦ Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- ♦ Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

3 jours – 21 heures ▶ 900€ HT

- 18 au 20 mars
- 16 au 18 septembre
- 16 au 18 décembre

TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

- ♦ Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection
- ♦ Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- ♦ Maîtriser les techniques d'utilisation du harnais et effectuer les vérifications avant chaque utilisation

1 jour – 7 heures ▶ 250€ HT

- 17 mars
- 15 septembre
- 15 décembre

Prérequis obligatoire



VÉRIFICATEUR ÉCHAFAUDAGE FIXE SELON R408

- ♦ Acquérir les connaissances en matière de responsabilité
- ♦ Connaître les règles de construction, vérification, contrôle et conformité d'un échafaudage fixe selon la R408

1 jour – 7 heures ▶ 375€ HT

- 21 mars
- 19 septembre
- 19 décembre

MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS (R457)

- ♦ Monter un échafaudage roulant en toute sécurité
- ♦ Savoir contrôler la conformité de l'échafaudage roulant selon la recommandation R457

2 jours – 7 heures ▶ 700€ HT

- 19 et 20 mai





LA CONDUITE DES ENGIN ET PEMP



CACES R486 PEMP

⋮ Nacelle à élévation multidirectionnelle groupe B

- ♦ Connaître les obligations du constructeur, les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur
- ♦ Connaître la classification par catégorie des PEMP et la technologie des différents organes de la PEMP groupe B
- ♦ Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients ?
- ♦ Connaître les principaux risques : chute, renversement, heurt, électrisation, etc.

3 jours – 21 heures ▶ 730€ HT

- 24 au 27 février
- 23 au 26 juin
- 3 au 6 novembre

CACES R482 ENGIN DE CHANTIER

⋮ Chiot de manutention tout terrain catégorie F

- ♦ Contrôler l'état de l'engin. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité. Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV et AR
- ♦ Utiliser l'avertisseur sonore. Regarder en arrière avant de reculer. Adapter sa conduite aux conditions de circulation
- ♦ Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres. Maîtriser les opérations de fin de poste
- ♦ Effectuer les opérations d'entretien de 1^{er} niveau

3 jours – 21 heures ▶ 850€ HT

- 24 au 27 mars
- 7 au 10 juillet
- 8 au 11 décembre



AIPR

- ♦ Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et du guide technique
- ♦ Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT et des exigences de l'examen AIPR
- ♦ Préparer à l'examen AIPR

1 jour – 7 heures ▶ 220€ HT

- 1^{er} avril
- 14 octobre



LE RISQUE ÉLECTRIQUE

HABILITATION ÉLECTRIQUE B0-H0(V)

Pour le personnel non-électricien

- ♦ Aucune opération d'ordre électrique mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique. Travailleurs ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible : peintre, maçon, serruriers, agent de nettoyage...
- ♦ Recyclage : 1 jour tous les 3 ans

Initial - 1 jour – 7 heures ▶ 250€ HT

Recyclage - 1 jour – 7 heures ▶ 250€ HT

22 avril

6 octobre



HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE

Pour le personnel intermédiaire

- ♦ Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif). Travailleur : chauffagiste, plombier, peintre... Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous-tension un équipement ou une installation
- ♦ Recyclage : 1,5 jour tous les 3 ans

Initial : 2 jours – 14 heures ▶ 480€ HT

Recyclage : 1,5 jour – 10,5 heures ▶ 420€ HT

22 et 23 avril

6 et 7 octobre



HABILITATION ÉLECTRIQUE BR-BC-B1(V)-B2(V)

Pour le personnel électricien

- ♦ Travaux sur les ouvrages et installations électriques. Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits (maxi 1000 V et 63 A courant alternatif) : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur... Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique
- ♦ Recyclage : 1,5 jour tous les 3 ans

Initial : 3 jours – 21 heures ▶ 650€ HT

Recyclage : 1,5 jour – 10,5 heures ▶ 420€ HT

22 au 24 avril

6 au 8 octobre

HABILITATION ÉLECTRIQUE BR PHOTOVOLTAÏQUE

- ♦ Respecter les consignes de la Norme NF C18-510
- ♦ Intervenir en toute sécurité sur les opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- ♦ Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique

2 jours – 14 heures ▶ 490€ HT

2 et 3 avril

17 et 18 novembre



TECHNIQUES MÉTIERS

PHOTOVOLTAÏQUE

CONCEVOIR, RÉALISER ET MAINTENIR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Objectifs

♦ Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension des installations photovoltaïques dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510

◆ **Durée** : 5 jours – 35 heures – Tarif : 1 350€ HT (dates : nous consulter)

Programme :

- Connaître l'environnement photovoltaïque
- Identifier les types de mise en œuvre (intégré au bâti, surimposition...)
- Identifier les différents types d'architecture (autoconsommation, revente totale, revente partielle...)
- Décrire le rayonnement solaire
- Calculer le potentiel productible
- Réaliser l'analyse économique d'un projet
- Reconnaître les éléments d'un système photovoltaïque
- Expliquer le fonctionnement et les caractéristiques des panneaux photovoltaïques
- Réaliser des connectiques solaires de différentes marques - Expliquer les fonctionnements des onduleurs et micro-onduleurs
- Échanger sur les optimiseurs
- Reconnaître le système de supervision
- Expliquer la signalisation et décrire l'environnement normatif
- Réaliser une installation photovoltaïque en respectant le dossier technique de l'installation, les normes et les guides.
- Identifier les risques d'une installation photovoltaïque durant les phases d'un projet
- Expliquer les démarches et étapes d'un projet photovoltaïque
- Réaliser un autocontrôle et la mise en service
- Définir et mettre en œuvre les règles de maintenance

Travaux pratiques permettant de mettre en application les différentes notions avec notamment :

- Réalisation d'un relevé de masque d'ombrage
- Découverte de logiciels existant sur le marché
- Découverte des éléments composant une installation
- Réalisation de la mise en œuvre de panneaux selon un plan de calepinage (montage, fixation, mise à la terre, connectiques DC...)
- Réalisation du raccordement électrique des panneaux en série et en parallèle
- Identification des câbles aux tenant et aboutissant
- Étude des notices constructeurs
- Utilisation des outils en respectant les notices des constructeurs et les bonnes pratiques
- Réalisation d'un autocontrôle et de la mise en service
- Mise en sécurité d'une installation photovoltaïque
- Réalisation de mesures (électrique, ensoleillement, inclinaison...)
- Réalisation de remplacements d'éléments photovoltaïques





CARRELEUR - CHAPISTE

CQP CHAPISTE EN CHAPE FLUIDE

◀ Contexte : nouveau domaine normatif & formation obligatoire

Jusqu'à présent, les chapes fluides relevaient uniquement des Avis techniques. Pour chacun des produits utilisés, les chapistes devaient être agréés par les industriels et formés par eux. Les Avis techniques « réglementaient » la mise en œuvre de la chape fluide.

Depuis la publication des Règles Professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium, les chapes fluides certifiées QB46 sont classées en *technique courante*, les Avis techniques ne sont plus nécessaires.

Pour la mise en œuvre, à compter d'août 2024, toutes les entreprises chapistes (chapes fluides) devront avoir à minima un salarié par équipe, justifiant des compétences précisées dans le référentiel du *CQP Chef d'équipe chapiste* pour être conforme aux règles professionnelles.

Face à cette évolution réglementaire, *et pour garantir ainsi leur conformité aux normes et leur assurabilité*, le CQP Chef d'équipe chapiste devient obligatoire dans les entreprises à partir du 1er août 2024, et se substitue aux formations chez les fabricants pour tout type de chape fluide disposant de la certification QB 46.

◀ **Durée minimale** : 2 jours d'enseignements théoriques et 5 jours en entreprise (durée modulable selon le programme de l'organisme de formation habilité et le niveau du stagiaire).

✓ Qu'est-ce que le CQP Chef d'Équipe Chapiste ?

Une certification officielle qui atteste des compétences nécessaires pour organiser et superviser des chantiers de chapes fluides, que ce soit en construction neuve ou en rénovation. Ce diplôme valorise à la fois les compétences techniques et le savoir-faire de terrain. Il permet aux professionnels d'acquérir les connaissances nécessaires pour répondre aux exigences actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- Préparation d'une intervention de coulage de chape fluide (bloc 1)
- Coordination et mise en œuvre d'une chape fluide (bloc 2)

✓ Pourquoi suivre cette formation ?

Les règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides ont été créées pour intégrer de nouvelles exigences en termes de qualité et de sécurité. De plus, la certification de vos chefs d'équipes est désormais une condition obligatoire pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium, garantissant ainsi leur conformité aux normes et leur assurabilité.

✓ Qui est concerné par cette formation ?

- Artisans et chapistes souhaitant valider leurs compétences acquises sur le terrain (avoir à minima un salarié formé par équipe),
- Responsables d'équipe dans le secteur des chapes fluides désireux d'évoluer vers un rôle de chef d'équipe certifié,
- Professionnels du bâtiment voulant se conformer aux nouvelles normes de mise en œuvre.

✓ Comment se déroule la formation ?

La formation est organisée autour de plusieurs modules théoriques et pratiques, avec des évaluations basées sur des mises en situation réelles. Elle permet aux candidats de préparer et coordonner des chantiers de chapes fluides tout en respectant les nouvelles réglementations techniques. Le référentiel des activités et des compétences pour ce CQP est constitué de deux blocs de compétences :

- Bloc 1 : Préparer une intervention de coulage d'une chape fluide
- Bloc 2 : Coordonner la mise en œuvre d'une chape fluide

✓ Quels sont les pré requis pour suivre la formation ?

Une expérience de 5 ans sur chantier, dans une entreprise du bâtiment ou une expérience de 3 ans et être titulaire d'une certification de niveau 3 dans le bâtiment.

Obtenir la liste des
organismes de formation
habilités CQP Chapiste :
nous contacter.



■ CHEF D'ÉQUIPE

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES OUVRIERS DU BÂTIMENT (DAOB)

Cette formation répond à la demande des chefs d'entreprises de créer un dispositif favorisant l'évolution des ouvriers expérimentés en charge de chantiers. Ce cursus permet de développer les capacités du collaborateur à gérer des chantiers de manière autonome en renforçant les connaissances sur la préparation, la planification, la réalisation et le suivi des travaux.

ORGANISATION - CONTRIBUTION À LA BONNE GESTION DE SES CHANTIERS

◀ **MODULE 1 : identifier l'organisation générale des chantiers et des entreprises**

Définir les objectifs généraux / fonctions des différents acteurs / identifier les étapes d'un chantier et la coordination des interventions
Élaborer sa fiche de poste / discerner les conditions de son autonomie / désigner les principales pièces du dossier marché et leurs objectifs

◀ **MODULE 2 : prévoir et organiser les travaux à réaliser**

Lister et recueillir les documents d'exécution de l'entreprise afin de préparer son chantier
Établir un mode opératoire et le planning d'exécution, argumenter les choix retenus / quantifier et planifier les besoins de son ouvrage
Participer à la réflexion et à la mise en place d'une installation de chantier / anticiper et organiser les approvisionnements

◀ **MODULE 3 : gérer en autonomie l'exécution de son ouvrage**

Communiquer et participer à la coordination du chantier / suivre un mode opératoire, prévoir et veiller aux autocontrôles
Intégrer la démarche qualité, s'assurer du respect de la conformité de l'ouvrage
Suivre l'avancement et les consommations en cours d'exécution, rendre-compte / prévenir et gérer les aléas de chantier

◀ **MODULE 4 : suivre, achever et faire le bilan du chantier**

Respecter la démarche de « chantiers à faibles nuisances » / prévoir et appliquer en permanence la sécurité
Anticiper la réception de travaux, organiser la levée des réserves / planifier et organiser le repli du chantier
Rendre-compte du bilan du chantier, établir un retour d'expérience instructif

COMMUNICATION – ASSURER LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES

◀ **MODULE 1 : l'ouvrier autonome : un capitaine d'équipe opérationnel sur le chantier**

Profil et rôle de l'ouvrier autonome / définition de l'autonomie
Distinction entre indépendance et autonomie

◀ **MODULE 2 : partage de connaissance et la compréhension des acteurs entourant l'ouvrier**

Les principes de base de la communication appliquée au chantier / expliquer pour donner du sens et s'assurer d'être compris
Passer une consigne aux collègues sur le chantier et rendre compte à son responsable
Remonter des informations objectives et factuelles, savoir dire ce que l'on ressent / l'accueil, l'intégration et la formation d'un nouveau

◀ **MODULE 3 : la reconnaissance de tous par l'écoute et la crédibilité**

La formulation des bonnes questions pour un dialogue destiné à « faire avancer » le chantier
L'écoute et ses différentes attitudes - Gérer les conflits avec un collègue ou un client
Proposer des solutions argumentées et non plus réclamer

◀ **MODULE 4 : l'image de marque**

La présentation de son entreprise / définition et objectifs de l'image de marque
Les actions concrètes pour promouvoir au quotidien l'image de marque
La crédibilité de l'ouvrier et l'attitude générée par son comportement - L'exemplarité



21 jours – 147 heures ▶ 5 292€ HT

Dates :

Nous contacter



■ CHEF DE CHANTIER

ENCADREMENT DE CHANTIER BÂTIMENT DURABLE (ECBD)

L'encadrant de chantier est **le premier responsable de la qualité de la production** et du respect des délais imposés par la direction. Pour ce faire, il doit veiller minutieusement au processus de fabrication, aux équipements utilisés, aux modes opératoires ainsi qu'aux règles de sécurité et d'hygiène.

Cette formation répond à la demande des chefs d'entreprises de créer un dispositif favorisant l'évolution des salariés vers les fonctions d'encadrement de chantier notamment en matière d'organisation, de communication et de comportement professionnels.

ORGANISATION – ORGANISER, PILOTER ET GÉRER LES CHANTIERS

◀ **MODULE 1 : gérer l'administratif du chantier**

Identifier et accompagner l'organisation générale d'une opération de construction

Analyser les pièces d'un dossier de chantier pour la mise en œuvre de son organisation

Réaliser les démarches administratives réglementaires / construire sa méthode d'organisation

◀ **MODULE 2 : préparer le chantier**

Participer à la revue de site et des installations générales du chantier / proposer un mode opératoire d'exécution des travaux

Réaliser le planning opérationnel des travaux / réaliser ou participer à la budgétisation prévisionnelle des travaux

◀ **MODULE 3 : suivre l'exécution des travaux**

Préparer et planifier l'installation et le démarrage du chantier / planifier et organiser les approvisionnements

Prévoir et suivre les interfaces techniques et organisationnelles du chantier

Appliquer la réglementation sociale et environnementale / prévenir les risques et protéger la santé de ses collaborateurs

◀ **MODULE 4 : contrôler et achever le chantier**

Contrôler l'avancement et la conformité technique des travaux réalisés / suivre et contrôler les dépenses du chantier

Se préparer et participer à la réception de travaux / organiser le repli des installations de chantier

Faire le bilan du chantier

COMMUNICATION – ASSURER LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES

◀ **MODULE 1 : le rôle du responsable de chantier en management**

Les attentes de chacun par rapport à ma fonction d'encadrement / management par objectifs

Le management situationnel / la motivation

◀ **MODULE 2 : les fondamentaux du management de proximité**

Principes de bases de la communication

Donner une instruction claire avec méthode / savoir expliquer

◀ **MODULE 3 : l'écoute de ses collaborateurs et de ses responsables**

Dialoguer / écouter pour comprendre

Argumenter

◀ **MODULE 4 : l'objectivité et la reconnaissance par tous**

Former / évaluer

Gérer les conflits



25 jours – 175 heures

▶ 6 300€ HT

Nous contacter



■ PÔLE CLIMATISATION

APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES – CAT.1

♦ Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes de climatisation, pompe à chaleur et froid commercial ou industriel (sauf climatisation automobile) de la catégorie 1 au sens des arrêtés du 30 juin 2008, du 16 avril 2010 et du 29 février 2016 (référentiels)

5 jours – 35 heures

Contact info & inscription :

FORBAT

5 rue Baptiste Marcet

37250 MONTBAZON

02 47 67 07 10

DÉPANNAGE ET PERFECTIONNEMENT CLIMATISATION ET PAC

♦ Principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique
♦ Diagnostiquer avec méthode une panne frigorifique, hydraulique, aéraulique et électrique, en vue d'y remédier.

3 jours – 21 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX D'UNE PAC

♦ Maîtriser le fonctionnement, ainsi que les bonnes pratiques d'installation pompe à chaleur
♦ Maîtriser le système thermodynamique ainsi que tous les composants annexes d'un circuit
♦ Maîtriser les notions hydrauliques et électriques
♦ Maîtriser le dimensionnement d'une Pompe à chaleur

2 jours – 14 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92

■ PÔLE CHAUFFAGE

RAMONEUR TOUS CONDUITS

♦ Contrôler la conformité des conduits de fumées en regard des normes réglementaires
♦ Mettre en œuvre un conduit neuf / Remettre en état un conduit existant
♦ Réaliser une étanchéité en toiture
♦ Réaliser le ramonage et le débistrage sur différents conduits de fumée

10 jours – 70 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DES POÊLES À BOIS ET GRANULÉS

♦ Acquérir les compétences nécessaires pour l'entretien et le dépannage des poêles à bois et granulés
♦ Savoir diagnostiquer les dysfonctionnements et appliquer les procédures de maintenance et de réparation
♦ Connaître et utiliser les normes et documents administratifs requis dans le cadre de l'entretien et du dépannage

3 jours – 21 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92



■ PERMIS PROFESSIONNELS

Contact info & inscription ECF à Blois : 02 43 21 41 47 ou 06 12 70 44 35

PERMIS BE – VÉHICULE LÉGER + REMORQUE



- ♦ Le permis BE permet de conduire une voiture attelée d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg sans dépasser 3 500 kg si la somme des PTAC de l'ensemble (voiture + remorque) dépasse 4 250 kg. Pour passer le permis BE, il faut avoir au moins 18 ans et être titulaire du permis B
- ♦ La formation se déroule sur 21 heures et se valide par un examen. La durée de validité du permis BE est de 15 ans à partir de la date de délivrance

Loir-et-Cher
Tarif : contacter ECF
3 jours – 21 heures

PERMIS C – POID LOURD



- ♦ Le permis C autorise la conduite des véhicules affectés au transport de marchandises ou de matériel dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes
- ♦ Avoir au moins 21 ans et être titulaire du permis B. Un contrôle médical est obligatoire. La formation se déroule sur 70 heures et se valide par un examen. La durée de validité du permis C dépend de votre âge et son renouvellement s'obtient sous réserve d'un avis médical favorable

Loir-et-Cher
Contacter ECF
10 jours – 70 heures

PERMIS CE – POIDS LOURD + REMORQUE



- ♦ Le permis CE permet de conduire un poids lourd de plus de 3,5 tonnes, attelé d'une remorque dont le PTAC dépasse 750 kg
- ♦ Avoir au moins 21 ans et être titulaire du permis C. Un contrôle médical est obligatoire. La durée de validité du permis CE dépend de votre âge et son renouvellement s'obtient sous réserve d'un avis médical favorable

Loir-et-Cher
Tarif : contacter ECF
10 jours – 70 heures

FIMO – TRANSPORT DE MARCHANDISES



- ♦ La formation FIMO est la Formation Initiale Minimale Obligatoire de 140 heures sur 4 semaines consécutives que doit suivre tout chauffeur poids lourd débutant dans la profession après le 10/09/2009 lorsqu'il n'a pas de diplôme qualifiant
- ♦ Elle permet à une personne ayant le permis poids lourd mais n'ayant pas les diplômes nécessaires d'accéder aux emplois de chauffeur routier
- ♦ La FIMO est une formation initiale, son recyclage s'effectue tous les 5 ans par la FCO qui se déroule sur 35 heures.

Loir-et-Cher
Tarif : contacter ECF
20 jours – 140 heures

LABELS & QUALITÉ

■ APPELLATIONS - QUALIFICATIONS

PRÉPARATION À LA VALIDATION GAZ - PG

- ♦ Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz
- ♦ Appréhender dans de meilleures conditions le passage de la validation des connaissances telle qu'elle est définie dans le dispositif qualité de la convention PG

2 jours – 14 heures ▶ 420€ HT

- 25 et 26 mars (test le 27 mars)
- 23 et 24 septembre (test le 25 septembre)

FEEBAT MODULE REMOVE – DEVENIR RGE

- ♦ Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques
 - ♦ Énumérer les technologies et les solutions d'amélioration de la performance énergétique
 - ♦ Approche énergétique globale : savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le contenu de l'évaluation énergétique
- 3 jours – 21 heures

Contact info & inscription :

CHAMBRE DES MÉTIERS 41

Isabelle AUTRET - 02 54 44 65 67

QUALIBOIS EAU

- ♦ Dimensionner, installer et entretenir les appareils de chauffage au bois indépendant ou hydraulique
 - ♦ Estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu
 - ♦ Réaliser les installations dans les règles de l'art et en sécurité
- 3 jours – 21 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92

QUALIPAC

- ♦ Dimensionner les équipements et concevoir les circuits de la pompe à chaleur
 - ♦ Savoir entretenir et dépanner les systèmes thermodynamiques réversibles
 - ♦ Disposer d'outils pour contrôler la conformité à la mise en service des installations
- 5 jours – 35 heures

Contact info & inscription :

FORBAT

5 rue Baptiste Marcet

37250 MONTBAZON - 02 47 67 07 10

QUALIPV – MODULE BAT– ELEC – HP

- ♦ Dimensionner, installer et entretenir les panneaux photovoltaïques selon le domaine de travaux réalisé
 - ♦ Estimer la faisabilité du projet et réaliser les installations dans les règles de l'art en toute sécurité
- 3 à 4 jours – 21 à 28 heures

Contact info & inscription :

ETE FORMATION

Au Mans - 02 43 43 86 92

INSTALLATION DE BORNE DE CHARGE ÉLECTRIQUE NIVEAU 1 & 2

- ♦ Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques
 - ♦ Identifier les normes, les types d'architectures et connaître les caractéristiques des bornes et des prises
 - ♦ Connaître les réglementations en vigueur et les exigences de sécurité
- Niveau 1 (jusqu'à 22kVa) : 1 jour – 7 heures • Niveau 2 expert : 2 jours – 14 heures

Contact info & inscription :

FORBAT

5 rue Baptiste Marcet

37250 MONTBAZON

02 47 67 07 10



ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

PASSEPORT RSE – DÉPLOYER LA DÉMARCHE RSE DANS L'ENTREPRISE

Objectifs généraux

- ♦ Comprendre et maîtriser la démarche RSE à partir des grands principes de l'ISO 26000
- ♦ Appréhender les 7 questions centrales de l'ISO 26000
- ♦ Implémenter les grilles de lecture de la RSE au sein de son entreprise
- ♦ Diagnostiquer les leviers et les freins spécifiques à la RSE
- ♦ Construire un plan d'action jusqu'à la conception de produits et services
- ♦ Mettre en place des indicateurs pertinents

Séances de formation collective : Appréhender la norme Iso 26000

3,5 jours – 24,5 heures réparties en demi-journée

Séances de conseil individuel : Intégrer la RSE à son mode de management et de fonctionnement

6 jours – 42 heures réparties en journée ou demi-journée

Financement OPCO → jusqu'à 100% (nous consulter)



Les grandes phases :

	Durée	Séance	Module	Thème
Étape initialisation Action de formation 168€ HT	1 jour	Collective	Module 1	Formation initiale collective à la RSE des dirigeants engagés.
Diagnostic Action de conseil 1800€ HT	2 jours	Individuelle	Module 2	Identification des parties prenantes
			Module 3	Identification des bonnes pratiques et des voies de progrès RSE
Plan d'action Action de conseil 3 600€ HT	4 jours	Individuelle	Module 4	Définition de la vision, des axes stratégiques et du plan d'action
			Module 5	Mise en œuvre du plan d'action
Questions centrales Action de formation 336€ HT	2 jours	Collective	Module 6	Approfondissement de thèmes clés tels que mobilité douce, lutte contre travail illégal, filières valorisation déchets, etc.
Bilan et clôture Action de formation 84€ HT	0,5 jour	Collective	Module 7	Valoriser sa démarche RSE : mettre en lumière les entreprises en valorisant leurs engagements et actions RSE menées pendant le parcours

MARCHÉS PUBLICS

■ CONSTITUTION DU DOSSIER



SAVOIR RÉPONDRE AUX MARCHÉS PUBLICS

- ♦ Connaître la législation en vigueur et les bonnes pratiques pour répondre aux Marchés Publics
- ♦ Connaître l'environnement juridique
- ♦ Comprendre le DUME
- ♦ Mettre en place un mode opératoire efficace pour savoir bien répondre aux appels d'offres.

1 jour – 7 heures ▶ 370€ HT

- 6 février
- 24 novembre

RÉUSSIR SON MÉMOIRE TECHNIQUE

- ♦ Connaître les obligations des acheteurs publics et des entreprises sur l'offre économique la plus avantageuse (Mémoire Technique)
- ♦ Réaliser une trame de mémoire technique adaptée à son activité et personnalisable en moins de 3 minutes à chaque nouveau marché

1 jour – 7 heures ▶ 370€ HT

- 25 novembre



RÉPONDRE À UN CCTP DE TRAVAUX AXÉ « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

- ♦ Découvrir les principes avancés de l'économie circulaire dans la Construction
- ♦ Répondre à un marché de travaux intégrant des principes d'économie circulaire

1 jour – 7 heures ▶ 308€ HT

- 27 novembre

■ FACTURATION

CHORUS PRO ET LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

- ♦ Connaître les obligations des acheteurs publics et des entreprises sur la facture électronique
- ♦ Créer et paramétrer un compte chorus
- ♦ Comprendre le fonctionnement de CHORUS Pro avec ou sans Maîtrise d'œuvre (MOE) sur le site chorus-pro.gouv.fr

1 jour – 7 heures ▶ 370€ HT

- 26 novembre



TERTIAIRE

COACHING & COMMUNICATION



BATIPERFORMANCE

- ♦ Module **DIAGNOSTIC GESTION ET FINANCES** : Comment améliorer la rentabilité de votre entreprise ?
- ♦ Module **DIRIGEANT** : Quelles sont vos casquettes et vos limites ? Comment retrouver la juste posture de dirigeant ? Retrouvez du plaisir à diriger, un épanouissement et la voie pour votre stratégie personnelle avec des actions claires pour conduire votre entreprise.
- ♦ Module **ORGANISATION** : Comment fonctionnez-vous avec votre équipe et elle avec vous ? Comment « embarquer » ? Retrouver une organisation plus efficace, avec des relations optimisées et une harmonie pour booster votre entreprise.
- ♦ Module **PERFORMANCE** : Comment assurer la croissance, gérer la relation client et le flux des devis ? La réussite ne repose plus uniquement sur vos épaules. Elle est mieux appréhendée par l'ensemble des collaborateurs s'ils sont totalement impliqués.
- ♦ Module **MARKETING** : Comment exister sur votre marché ? Comment communiquer ? Avoir une stratégie marketing claire et partagée par l'ensemble de votre équipe.

Intra entreprise

Sur devis selon objectifs et modules



BATIDIGITAL

- ♦ Module **DIAGNOSTIC** : Évaluer votre équipement et vos services en ligne. Quelle sera l'impact matériel et humain du digital dans votre entreprise ? Vous connaîtrez les forces et les faiblesses de votre entreprise pour engager et/ou développer votre transition digitale.
- ♦ Module **DIRIGEANT** : Pourquoi et comment développer le digital ? Face aux croyances, incertitudes et résignations, quels mécanismes utiliser dans le digital pour rebooster les passions et l'engagement ? Comment préserver les efforts liés au changement ? Vous serez persuadés des avantages du digital au quotidien, vous pourrez légitimement engager vos équipes.
- ♦ Module **ORGANISATION** : Comment vous et vos équipes, allez-vous saisir les opportunités du digital ? Identifier les freins autour des usages et des outils. Travailler la cohésion d'équipe, devenir plus agile grâce aux nouvelles formes de communication. Confronter son modèle économique et identifier les failles. Toute l'entreprise se rassemble autour des opportunités promises par le digital. Cet apprentissage permet à l'organisation de trouver son propre modèle d'adaptation.

Choix de l'entreprise



ÉTABLIR UNE COMMUNICATION ET DES RELATIONS POSITIVES

- ♦ Mieux se connaître grâce à un autodiagnostic et savoir demander afin d'obtenir
- ♦ Réagir aux comportements agressifs, passifs, manipulateurs
- ♦ Savoir exprimer son désaccord afin d'éviter les tensions et gérer les critiques et les compliments
- ♦ Savoir négocier et établir des relations coopérantes

2 jours – 14 heures ▶ 460€ HT

Nous consulter



■ DÉVELOPPEMENT

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE – TUTEUR

- ♦ Définir les enjeux du tutorat et réussir l'intégration d'un nouvel arrivant. Assurer une formation sur le poste de travail
- ♦ Transférer son savoir-faire en intégrant la préoccupation de la santé, de la sécurité. Assurer le suivi de la progression de l'apprenant. Analyser sa pratique en situation de transfert de compétences
- ♦ Savoir donner une appréciation. Savoir évaluer

- Débutant (2 jours) : 24 et 25 avril ou 26 et 27 juin
- Confirmé (1 jour) : 7 février ou 16 mai

Contact info & inscription :
BTP CFA 41
 34 rue bernard DARADA
 41000 BLOIS
 02 54 90 34 56

CRÉATEUR / REPRENEUR : CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SA TPE / PME

- ♦ Définir son projet et les contraintes réglementaires
- ♦ Élaborer les prévisions d'activité et calculer ses prix de revient
- ♦ Organiser la gestion de l'activité : organisation administrative et comptable
- ♦ Construire ses actions commerciales et valoriser son offre
- ♦ Appréhender les télé déclarations fiscales et sociales et la démarche RSE

5 jours – 35 heures

Contact info & inscription :
Chambre des Métiers 41
 Isabelle AUTRET
 02 54 44 65 67

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES TP/PME

- ♦ Promouvoir son entreprise, son activité, son savoir-faire par le biais des réseaux sociaux
- ♦ Gagner en visibilité en se faisant connaître auprès des prospects ciblés et en fidélisant ses clients
- ♦ Augmenter son chiffre d'affaires

5 jours – 35 heures

Contact info & inscription :
Chambre des Métiers 41
 Isabelle AUTRET
 02 54 44 65 67

STRUCTURER SA STRATÉGIE DIGITALE POUR TROUVER DES NOUVEAUX CLIENTS

- ♦ Définir une stratégie adaptée aux nouveaux comportements et usages de vos clients
- ♦ S'adapter à l'évolution des marchés
- ♦ Augmenter votre visibilité et votre chiffre d'affaires sur internet

2 jours – 14 heures

Contact info & inscription :
Chambre des Métiers 41
 Isabelle AUTRET
 02 54 44 65 67



PERFECTIONNEMENT INFORMATIQUE



Savoir utiliser les fonctionnalités de base de Word ou les exploiter pleinement



Utiliser des formules et fonctions de calculs simples ou des fonctionnalités avancées.



Créer et animer un diaporama de présentation dans PowerPoint



Savoir utiliser sa messagerie courriel et organiser ses mails et ses rendez-vous



AXN Formation accompagne ses clients depuis 25 ans, dans la découverte et la maîtrise de l'outil informatique.

Engagé auprès des apprenants placés au cœur du dispositif : chaque programme est adapté en fonction du niveau, des usages et des projets. Les apprenants gagnent en sérénité et confiance en eux : des valeurs clés pour la réussite et la productivité.

AXN propose des formations sur site totalement personnalisées et individualisées pour répondre au mieux à vos besoins.

Pour évaluer votre besoin :

Contactez votre fédération au 02 54 78 12 28.



Découvrir l'utilisation d'internet à travers un navigateur et devenir un internaute efficace



Améliorer votre référencement et comprendre le fonctionnement des moteurs de recherche



Découvrir l'outil informatique et les fonctions essentielles de l'environnement WINDOWS



Acquérir ou renforcer vos connaissances sur votre solution EBP Gestion Commerciale et EBP Bâtiment



LOGICIELS

AUTOCAD 2D & 3D

- ♦ Savoir utiliser les commandes de base d'AutoCAD
- ♦ Apprendre à créer des bibliothèques de symboles
- ♦ Réaliser des dessins complets et gérer les tracés de plan
- ♦ Utiliser les commandes de travail en 3D, effectuer un travail de manière autonome

3 à 6 jours selon niveau



Contact info & inscription :

ADHARA France - Orléans

Mme BRISSARD - 02 38 21 77 66

33 rue de l'Olivier 45770 SARAN

BIM ET LA MAQUETTE NUMÉRIQUE

- ♦ Maîtriser les outils de la maquette numérique et la gestion de projet BIM (Architecture Building Information Model)
- ♦ Créer une maquette numérique suivant les exigences de l'architecte
- ♦ Récupérer des informations à partir de la maquette numérique
- ♦ Éditer des pièces graphiques à partir de la maquette numérique
- ♦ Utiliser la maquette numérique dans des logiciels professionnels

2 jours – 14 heures



Contact info & inscription :

ADHARA France - Orléans

Mme BRISSARD - 02 38 21 77 66

33 rue de l'Olivier 45770 SARAN

REVIT

- ♦ Maîtriser la conception base de projets architecturaux sous Revit Architecture
- ♦ Concepts et principes
- ♦ Modélisation / actions récurrentes
- ♦ Les familles / les cotations
- ♦ Les nomenclatures
- ♦ Travail collaboratif

5 jours – 35 heures



Contact info & inscription :

ADHARA France - Orléans

Mme BRISSARD - 02 38 21 77 66

33 rue de l'Olivier 45770 SARAN

SOLIDWORKS

- ♦ Acquérir les principes de base pour la réalisation de pièces d'assemblages et de mise en plan dans SolidWorks
- ♦ Interface et paramètres
- ♦ Pièces / assemblage / mise en plan
- ♦ Fonctionnement du support technique
- ♦ Assemblages avancés

5 jours – 35 heures



Contact info & inscription :

ADHARA France - Orléans

Mme BRISSARD - 02 38 21 77 66

33 rue de l'Olivier 45770 SARAN

APPRENTISSAGE & PROFESSIONNALISATION

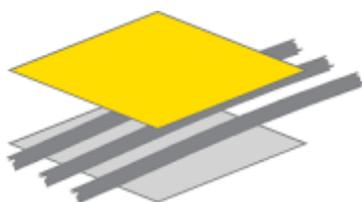
■ COORDONNÉES DES CFA EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Le rôle des CFA est de mettre en place et de développer toutes les actions d'accompagnement visant à motiver, responsabiliser et insérer professionnellement et socialement tous les jeunes qui souhaitent construire et poursuivre un projet professionnel dans un des nombreux métiers du BTP.

L'apprentissage est la clé de la réussite et un véritable passeport pour l'emploi !

Il constitue une voie de formation d'excellence, grâce à l'alternance entre la formation en entreprise et au centre de formation d'apprentis (CFA), apportant un fort taux de réussite aux examens (83%) et pour trouver un emploi avec un salaire plus qu'attractif.

Choisir un CFA du BTP pour se former, c'est faire le bon choix et s'offrir de belles opportunités de carrière et d'entrepreneuriat.



**BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

BTP CFA BLOIS

02 54 90 34 56

contact41@btpcfa-cvl.fr

34 rue Bernard DARADA

41000 BLOIS



BTP CFA CHARTRES

02 37 88 48 50

contact28@btpcfa-cvl.fr

4 rue Vlamincq

28000 CHARTRES

BTP CFA TOURS

02 47 44 05 53

contact37@btpcfa-cvl.fr

106 rue Marcel Cachin

37700 ST-PIERRE-DES-CORPS

BTP CFA CHATEAUROUX

02 54 34 76 78

contact36@btpcfa-cvl.fr

16 av Jean Patureau Francoeur

36000 CHATEAUROUX

BTP CFA ORLÉANS

02 38 86 02 51

contact45@btpcfa-cvl.fr

79 rue du petit Pont

45000 ORLÉANS

LES GRILLES DE SALAIRES D'UN APPRENTI

 Entrée en apprentissage : CAP en 2 ans ou Bac Pro en 3 ans

ANNÉE	- 18 ans			18 à 20 ans			21 à 25 ans			Plus de 26 ans		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Rémunération légale % du SMIC en vigueur	27%	39%	55%	43%	51%	67%	53%	61%	78%	100%		
Rémunération Bâtiment % du SMIC ou SMC ⁽¹⁾	40%	50%	60%	50%	60%	70%	55%	65%	80%	100%		



Si redoublement suite échec à l'examen CAP ou Bac Pro

	- 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans		Plus de 26 ans	
	2	3	2	3	2	3	2	3
	50%	60%	60%	70%	65%	80%	100%	

 Entrée en mention complémentaire ou CAP connexe en 1 an après un CAP en 2 ans

ANNÉE	- 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	+ 26 ans
	1	1	1	1
Avec majoration 15 points à partir de la légale	54%	66%	76%	115%
Sans majoration Idem 2 ^{ème} année CAP	50%	60%	65%	100%



Saisie du contrat
d'apprentissage
sur e-gestion

 Entrée en BP en 2 ans
après un CAP en 2 ans

ANNÉE	- 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans		+ 26 ans	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Rémunération Bâtiment % du SMIC ou SMC ⁽¹⁾	40%	50%	50%	60%	55%	65%	100%	

 Entrée en mention complémentaire ou BP connexe en 1 an après un BP en 2 ans

ANNÉE	- 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	+ 26 ans
	1	1	1	1
Avec majoration 15 pts à partir de la légale	54%	66%	76%	115%
Sans majoration Idem 2 ^{ème} année BP	50%	60%	65%	100%

 À partir de ces grilles, l'employeur applique les particularités suivantes :

Si **contrat successif**, et dans le cas où l'apprenti a obtenu son titre ou diplôme à l'issue du contrat précédent :

→ Avec le même employeur : sa rémunération est au moins égale à celle versée lors de la dernière année du précédent contrat.

→ Avec un employeur différent : sa rémunération est au moins égale à celle à laquelle il pouvait prétendre lors de la dernière année de son précédent contrat.

La **majoration de 15 points** s'applique uniquement à la **rémunération réglementaire légale** à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- ✓ Diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu,
- ✓ Qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu,
- ✓ Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

⁽¹⁾ **Prise en compte du SMC** (salaire minimum conventionnel) : si l'apprenti a plus de 21 ans et s'il est titulaire d'un CAP technique de la branche bâtiment (donc classé coef. 185), dans ce cas, l'employeur devra appliquer le % à partir de la grille conventionnelle des Ouvriers du Bâtiment, si cette dernière est plus avantageuse.

■ LES MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Contrat d'apprentissage
=
Maître d'apprentissage
=
Formation obligatoire

Qui dit recrutement d'un apprenti en contrat d'apprentissage dit désignation d'un maître d'apprentissage !

A vocation diplômante, la formation en contrat d'apprentissage repose sur l'alternance entre enseignement théorique et mise en pratique professionnelle au sein d'une entreprise. Durant sa formation, un apprenti doit **obligatoirement être encadré par un maître d'apprentissage** qui aura en charge de suivre son intégration dans l'entreprise et contrôler l'acquisition des compétences et savoir-faire relatifs à la qualification ou diplôme préparé, en lien étroit avec l'organisme de formation.

Cette fonction peut être partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale, au sein de laquelle sera désigné un maître d'apprentissage « référent » qui assurera la coordination de l'équipe et la liaison avec le CFA.



Être salarié, volontaire, majeur et offrir toutes les garanties de moralité ou l'employeur lui-même



Encadrer 2 apprentis maximum



Titulaire du diplôme ou titre du domaine visé + 1 an d'expérience dans ce domaine ou 2 ans d'activité professionnelle dans le domaine visé



Suivre la formation
Maître d'apprentissage

FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE – TUTEUR

- Définir les enjeux du tutorat et réussir l'intégration d'un nouvel arrivant. Assurer une formation sur le poste de travail
- Transférer son savoir-faire en intégrant la préoccupation de la santé, de la sécurité. Assurer le suivi de la progression de l'apprenant. Analyser sa pratique en situation de transfert de compétences
- Savoir donner une appréciation. Savoir évaluer

Maître d'apprentissage débutant : 2 jours – 14 heures – 410€

24 et 25 avril 26 et 27 juin

Maître d'apprentissage débutant : 1 jours – 7 heures – 250€

7 février 16 mai

Contact info & inscription :

BTP CFA 41

34 rue bernard DARADA

41000 BLOIS

02 54 90 34 56



▀ Financement de la formation :

- . Prise en charge de la formation de maître d'apprentissage : 15€ HT / heure / stagiaire
- . Indemnités sur les salaires (pour les -11 uniquement) : jusqu'à 13€ HT / heure / stagiaire

▀ CONSTRUCTYS attribue à l'entreprise une aide à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage : 250€ / an pour les entreprises mettant en œuvre un ou plusieurs contrats d'apprentissage visant une CAP technique (quel que soit le nombre de contrat). Aide versée à 6 mois.

LES MODALITÉS DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Jeunes de 16 à 25 ans

ou



Bénéficiaire du RSA

ou



Personne bénéficiaire de l'allocation
ASS ou AAH ou issue CUI

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance. Ce principe permet d'associer enseignement dans un organisme de formation continue et périodes de mise en pratique au sein d'une ou plusieurs entreprises. Il vise l'obtention de titres ou diplômes correspondant à l'une des qualifications suivantes : qualification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche, qualification figurant sur la liste ouvrant droit à un certificat de qualification professionnelle.

DURÉE

CDD ou CDI

6 à 12 mois

Jusqu'à 36 mois
sous conditions

TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail doit être mentionnée dans le contrat. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine. Le temps passé au centre de formation est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail. Le salarié en contrat de professionnalisation peut faire des heures supplémentaires.

FORMATION

La formation prend la forme d'actions d'évaluation et d'accompagnement et d'enseignements généraux, professionnels et technologiques. Le temps de formation équivaut au minimum à 150 heures par an. Il doit représenter entre 15 % et 40 % de la durée totale du contrat de professionnalisation. La formation bénéficie d'une prise en charge par CONSTRUCTYS.



AIDES ET EXONÉRATIONS

- ▶ 26 ans et plus : aide forfaitaire à l'employeur d'un montant de 2 000 € ;
- ▶ 45 ans et plus : aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus, d'un montant de 2000€ cumulable avec l'aide forfaitaire.
- ▶ Aide due pour la préparation : d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle équivalant au plus au niveau 7 (Master et équivalents) ; d'une qualification professionnelle (CQP ou CQPI) et dans le cadre des contrats de professionnalisation.

GRILLE DE

RÉMUNÉRATION MINIMALE

Salaire minimal	Moins de 21 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
Formation initiale	% du SMIC	% du SMIC	% du SMIC ou SMC
Diplôme < bac ou niveau IV	65%	80%	100% (ou 85% du SMC)
Diplôme ≥ au bac	75%	90%	100% (ou 85% du SMC)

La désignation d'un tuteur qui accueille l'alternant dans l'entreprise est obligatoire et repose sur les mêmes finalités que le contrat de d'apprentissage : intégrer l'apprenant et suivre l'acquisition des compétences et savoir-faire relatifs à la qualification préparée.



Être salarié, volontaire, majeur et offrir toutes les garanties de moralité ou l'employeur lui-même



Encadrer 3 alternants maximum – 2 si c'est l'employeur



Être suffisamment qualifié : justifier de 2 années d'expériences professionnelles en rapport avec le diplôme ou le titre préparé par l'alternant et disposer du temps et des moyens nécessaires

FORMATION TUTEUR : NON OBLIGATOIRE MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉE !

Cette formation est obligatoire si l'entreprise requière le versement de l'indemnité CONSTRUCTYS à l'exercice de la fonction tutorale : Indemnité de 230€ HT / mois (plafonnée à 6 mois) versée sur présentation de l'émargement des 6 premiers mois.

IFRB CENTRE VDL
774 Boulevard Duhamel du
Monceau
45160 OLIVET
02.38.68.32.01

BTP CFA BLOIS
34 rue Bernard DARADA
41000 BLOIS
02.54.90.34.56

**COMPAGNONS DU DEVOIR
ET DU TOUR DE FRANCE**
25 rue Franche Comté
37099 TOURS CEDEX 2
06.01.26.16.51

CONSTRUCTYS CENTRE
37 rue des Murlins
CS 40627
45016 ORLEANS CEDEX
02.38.53.72.38

CHAMBRE DES NOTAIRES
12 place Jean Jaurès
41000 BLOIS
02.54.78.13.16

FAFCEA
14 rue Chapon
CS 81234
75139 PARIS CEDEX 3
01.53.01.05.22

BTP CFA CENTRE
50 rue Marcel Paul
45770 SARAN
02.38.83.08.31

**CONSEIL RÉGIONAL DE LA
FORMATION**
28 rue du Faubourg de
Bourgogne
45000 ORLEANS

CMA 41
16 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.44.65.83

CCI 41
16 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.44.64.87

OPPBTP
83 Boulevard de la Salle
CS 80133
45811 ST JEAN DE BRAYRE
02.38.83.60.21

TERRES DE LOIRE HABITAT
18 avenue de l'Europe
41000 BLOIS
02.54.52.29.00

QUALIGAZ
Le Forum
131-135 avenue Jean Jaurès
93305 AUBERVILLIERS CEDEX
0826.628.628

HABITA+
22 quai Gallieni
92150 SURESNES
01.64.06.90.11
06.77.42.58.92

QUALIBAT CENTRE
959 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET
02.38.53.43.35
02.38.53.45.56

QUALIFELEC
109 rue Lemercier
75017 PARIS
01.53.06.65.20

QUALIT'ENR
24 rue Saint-Lazare
CS 50020
75009 PARIS
01.48.78.70.90

3 VALS AMÉNAGEMENT
23 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.58.11.11

**MEILLEURS OUVRIERS DE
FRANCE LOIR ET CHER**
29 rue de la Garenne
41120 CANDE SUR BEUVRON
06.85.43.37.39

SAN T BTP
130 avenue de Châteaudun
41000 BLOIS
02.54.74.37.89

ADIL 41
Cité Administrative
34 avenue du M^l Maunoury
41000 BLOIS
02.54.42.10.00

**ADEME
CENTRE VAL DE LOIRE**
5 route d'Olivet
45000 ORLEANS
02.38.24.00.00

CARSAT CENTRE
30 Boulevard Jean Jaurès
45033 ORLEANS CEDEX 1
02.38.79.70.88

3F CENTRE VAL DE LOIRE
7 rue Latham
41000 BLOIS
02.34.28.02.02

DREETS
Cité Administrative
34 avenue du M^l Maunoury
41000 BLOIS
02.54.55.85.70

INSPECTION DU TRAVAIL
Cité Administrative
34 avenue du M^l Maunoury
41000 BLOIS
02.54.55.85.69

CAISSE CIBTP CENTRE OUEST
CS 90025
37082 TOURS CEDEX 2
02.47.42.84.30

PRO BTP
CS 11136
75545 PARIS CEDEX 11
01.57.63.66.79

AGGLOPOLYS
Hôtel d'agglomération
1, rue Honoré de Balzac
41000 BLOIS
02.54.90.35.35

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
1 place Jean Jaurès
BP 119
41004 BLOIS CEDEX
02.54.57.29.29

VILLE DE BLOIS
9 place Saint Louis
41000 BLOIS
02.54.44.50.50

TRIBUNAL DU COMMERCE
15 rue du Père Brottier
41000 BLOIS
02.54.78.07.91

**CONSEIL DES
PRUD'HOMMES 41**
15 rue du Père Brottier
41000 BLOIS
02.54.56.26.50

**OBSERVATOIRE DE
L'ÉCONOMIE 41**
Cité Administrative
34 avenue du M^l Maunoury
41000 BLOIS

BANQUE DE FRANCE
4 avenue Docteur Jean Laigret
41013 BLOIS
02.54.55.44.00

L'ÉPICENTRE
2 avenue de Châteaudun
41000 BLOIS
02.54.74.30.39

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
PRÉFECTURE 41**
Place de la république
41020 BLOIS CEDEX
02.54.58.41.41

CONSEIL RÉGIONAL CVDL
Hôtel de région
9 rue Saint Pierre Lentin
CS 94117
45041 ORLEANS CEDEX 1

**SOUS PRÉFECTURE
VENDÔME**
8 place Saint Martin
41100 VENDOME
02.54.70.41.41

**SOUS PRÉFECTURE
ROMORANTIN**
Place du Château
41200 ROMORANTIN
LANTHENAY

CPME 41
Maison des Entreprises
16 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.56.06.06

LA RENAISSANCE L&C
3 rue d'Artois
41000 BLOIS
02.54.78.12.44

CAUE 41
Cité Administrative
34 avenue du M^l Maunoury
41000 BLOIS
02.54.55.76.80

INITIATIVE 41
Maison des Entreprises
16 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.56.64.17

MEDEF 41
Maison des Entreprises
16 rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS
02.54.52.41.40

ORDRE DES AVOCATS
Place de la république
41000 BLOIS
02.54.74.02.73

**ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES**
19 rue Théophile Chollet
45000 ORELANS
02.38.24.09.24

RADIO SWEET FM
5 rue du Père Brottier
41000 BLOIS
02.53.230.230

**RELATIONS
ENTREPRISES**

LUCIE POTESAT • Développement et Fidélisation

potesat@d41.ffbatiment.fr

06 15 09 76 28

FORMATIONS

CELINE BABIN • Formation et Qualification

babinc@d41.ffbatiment.fr

DIRECTION

CATHERINE JOUANNEAU • Secrétaire générale

jouanneauc@d41.ffbatiment.fr

JULIE GALPIN • Assistante de Direction

galpinj@d41.ffbatiment.fr

PAIE ET GESTION SOCIALE

CHARLENE HOCHART • Gestionnaire paie

hochartc@d41.ffbatiment.fr

02 54 78 26 62

TIFFANIE BOSSARD • Gestionnaire paie

brossardt@d41.ffbatiment.fr

02 54 78 18 88

JURIDIQUE

RENAUD FOURRIER • Juriste Social

fourrierr@d41.ffbatiment.fr

MICHEL ANTOINE • Juriste

antoinem@d41.ffbatiment.fr



Suivez-nous :

#FFB Loir-et-Cher



Fédération Française du Bâtiment du Loir-et-Cher

130 avenue de Châteaudun

BP 80707

41007 BLOIX CEDEX

02 54 78 12 28

@FFBLOIR-ET-CHER

#JAICHOISILEBATIMENT

#LAPASSIONDECONSTRUIRE

#FIERDULOIRETCHER